

IV. Les quenouilles de l'empereur Pierre

Tout semble sourire à Pierre, *II du nom*, le fils aîné de Pierre de Courtenay, neveu du roi Louis VII, auquel Philippe *Auguste* donne en mariage des héritières de premier choix. Comme son père et tant d'autres, Pierre "fait carrière" par les femmes mais un destin malicieux le poursuit. Il épouse d'abord des comtés bourguignons, puis le comté de Namur. Les premiers lui échappent et l'Empire (latin) de Constantinople que lui vaut le second lui glisse des doigts. Qui se sert des femmes, périra par les femmes ! Après quelques générations tout aussi malheureuses, sa lignée perd Courtenay (1313), *fine en fille* et n'existe plus pour les contemporains qui ne la voient pas briller de toutes ses comtesses et reines.

Pour la commodité de l'exposé, je sépare le devenir de chacun de ses mariages quoique les temporalités se chevauchent et les péripéties s'entremêlent. Fils aîné de Pierre et Isabeau, Pierre *II*, reçoit l'essentiel du patrimoine maternel (le paternel est inexistant). Il fait fructifier Montargis (fortifications et franchises), dont, en 1184, il cède les droits au roi Philippe *Auguste* en contrepartie d'une bonne héritière : une petite Agnès, mise en réserve et gardée à la Cour après qu'elle eût reçu de son père Guy le comté de Nevers et, de son oncle Renaud, ceux d'Auxerre et de Tonnerre (Du Chesne, 1619). Cette union reste presque stérile, que les causes en soient biologiques ou conjugales : une seule et unique fille, Mathilde qui, à la mort d'Agnès (1192), reçoit les comtés dont, toutefois, Pierre exerce la *garde noble* (§1).

Le roi Philippe *Auguste* le recharge aussitôt en héritière : il arrange avec le puissant Baudouin, huitième comte de Flandre et cinquième de Hainaut, un double mariage stratégique ; celui, immédiat, de la fille du comte, Yolande, avec Pierre (cf. §2) et, celui, à terme, du fils du comte, Philippe, avec la petite Mathilde et ses comtés.

1) Les suites du mariage bourguignon

a) le Donzy et la donzelle

Dans les terres qu'il gouverne au nom de Mathilde, Pierre fait comme les autres comtes. A l'extérieur, il bataille avec ses grands voisins

(Champagne et Bourgogne). A l'intérieur, il abuse des abbayes (qui se défendent bien), s'oppose aux évêques dominateurs et endosse les vieilles querelles. C'est ainsi qu'il perd la petite Mathilde grâce à laquelle le Roi et lui auraient plus tard pu joindre possessions flamandes et bourguignonnes : Mathilde, formellement fiancée au comte de Namur, frère de la deuxième femme de son père, fut (littéralement) conquise par Hervé *IV* de Donzy qui, grâce au décès de ses frères, avait rassemblé les terres de la Maison de Donzy, à proximité de la Loire.

Les barons de Donzy, issus de Gérard de Vergy (Du Chesne, 1625), *s'ils brillaient par le courage, se compromettaient quelquefois par la hardiesse de leurs prétentions* (de Lespinasse, 1868). Depuis longtemps, les comtes de Nevers leur disputaient la terre de Gien (Gyen, Gien) à laquelle Hervé *IV*, comme son père *III*, était particulièrement attaché¹. Notre Pierre, endossant l'habit des comtes de Nevers, part en guerre contre Donzy : il est vaincu et capturé (1199). Le roi Philippe *Auguste* accorde les adversaires et, en récompense, se fait donner par Hervé la terre de Gien, objet de la dispute ! Moyennant quoi, en rançon de Pierre, Hervé reçoit la petite Mathilde avec le comté de Nevers (Auxerre et Tonnerre restant à Pierre à titre viager). Voilà une chasse à l'héritière si fructueuse qu'on se demande si Hervé n'a pas provoqué l'entrée en campagne de Pierre dans l'espoir de le vaincre ! En 1199 la fille a onze ans. Le Donzy prend la donzelle qui, comme sa mère, Agnès, ne procrée pas d'héritier : une seule et unique fille (1205), nommée Agnès.

L'arbitrage du roi (Gien contre Mathilde) vise à s'assurer le service de Donzy et ses hommes². De fait, Hervé participe aux guerres contre Jean *sans terre* (1204-1206) qui aboutissent à la récupération de la Normandie et à la conquête temporaire de l'Anjou et du Poitou. A cette occasion, il signe la charte des Barons défendant les droits du Roi contre les prétentions du pape. Ensuite, on le voit, avec ses chevaliers et leurs hommes, à la guerre des Albigeois (1210), à l'expédition d'Angleterre contre Jean *sans terre* (1216) où il reçoit de Louis l'éphémère possession du comté de Winchester

¹ Deux générations plus tôt, Geoffroi de Donzy *III du nom* avait abandonné Gien, partie par force, partie par calcul. Les circonstances font l'objet de différentes versions. La plus remarquable est la suivante : la fille de Geoffroi, Hermesende, fut enlevée le jour de son mariage par Etienne, Comte de Sancerre, soit qu'il fût amoureux, soit qu'il courût l'héritière ; n'ayant pu obtenir justice, Geoffroi se résigna à ce mariage imposé auquel il apporta la terre de Gien, au détriment de son fils Hervé *III* dont c'était l'héritage. Il pensait sans doute pousser Sancerre à le soutenir contre Nevers. Mais cette astuce, au lieu de favoriser Donzy, compliqua encore les choses : Hermesende étant morte sans enfant, Sancerre refusa de rendre Gien que Hervé *III* (fils de Geoffroi *III*) réclamait de droit héréditaire. Hervé saisit le Roi Louis VII et en 1153 obtint le concours de ses armes pour récupérer son bien (*L'art de vérifier les dates*).

² Hervé promet : *je ferai faire, par tous mes hommes, l'assurance au roi que je le servirai envers et contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir, comme mon suzerain lige, et que je ne manquerai jamais, pour qui que ce soit, de rester à sa cour pendant le temps requis* (Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, t. II, p. 501).

et, enfin, à la croisade de Damiette en 1218. Néanmoins, s'il soutient le roi dans toutes ces opérations, ce n'est pas sans ambiguïté.

Lorsque Hervé se joint à l'expédition albigeoise de 1209, on lui offre, *lui premier*, le gouvernement des pays conquis sur le comte de Toulouse, il le refuse (c'est Montfort qui le ramassera) et rentre chez lui. Lors du laborieux siège de Damiette, il quitte le camp en août 1219, ce qui lui vaut des accusations de lâcheté (Matthew Paris *...le comte de Nevers...lorsque le péril fut imminent, se retira au grand détriment des chrétiens*, p198). On verra que son retour précipité n'est pas sans raison.

Mais c'est surtout dans le conflit entre rois de France et d'Angleterre que, comme tant d'autres, il joue une partie compliquée. En effet, sur le continent, les droits de ces rois, aussi enchevêtrés qu'indéfinis, s'affirment ou s'infirmement au gré des combats et des négociations ; dans cette vaste zone de dispute et à ses alentours, il vaut mieux être flexible. A l'instar de la plupart des puissants, Hervé joue sur les deux tableaux et, si sa "trahison" n'est pas avéré, sa réputation de *Ganelon* s'alimente au souvenir des alliances anglaises de son père : Hervé *III* avait d'abord obtenu le soutien de Louis *le jeune* pour reprendre Gien à Nevers ; puis, le Roi prenant contre lui le parti de Thibaut de Champagne, il s'était allié au Roi d'Angleterre et avait mis plusieurs châteaux entre ses mains. En représailles, le roi de France avait alors lancé contre lui une opération punitive et, avec l'empresé concours du comte de Nevers, avait, non seulement conquis, mais rasé le château familial de Donzy (1170).

La bataille de Bouvines (1214) éclaire, à la fois, les faits et les rumeurs. Hervé est réputé avoir eu de mauvaises relations tant avec Pierre *II*, le père de Mathilde, qu'avec Philippe *Auguste* et les avoir "trahis" en combattant aux côtés de Ferrand, le comte de Flandre. "Trahis" mérite des guillemets car, en contexte, la vassalité est une relation plus opportuniste que le proclame son idéal-type pyramidal et, à Bouvines, les vrais traîtres étaient aussi nombreux que les faux. Notre Pierre, cousin germain du roi, avait aussi un pied de chaque côté, l'un à Nevers avec le Roi, le second en Flandre avec l'Empereur en tant que comte de Namur par sa femme Yolande³. Même l'autre cousin Courtenay, le féal Robert de Champignelles, a flotté (ou en est soupçonné) puisqu'on le trouve inclus dans la liste des punis, ceux qui, après la bataille, doivent donner des répondeurs pour cautionner *qu'il servirait fidèlement le seigneur roi, au mépris de tous biens terrestres* : une trentaine de grands (dont Hervé) s'engagent à payer au total quelque 6000 marcs (1000 pour le seul Hervé) si Robert ne tient pas sa promesse. Si la victoire fut difficile à obtenir à

³ *Le comte de Namur (Pierre)... différa aussi longtemps que l'armée impériale fut à portée du comté de Namur. Mais aussi-tôt qu'il eut appris qu'elle était entrée dans le Hainaut, il se rendit à l'armée Française pour y servir Philippe Auguste tandis que par une politique que la situation du comté rendit nécessaire son fils alla combattre sous les étendards des confédérés* (De Marne, 1753, p 237).

Bouvines, sa liquidation le fut encore plus car elle devait apurer maints calculs légitimes, dictés par des soucis offensifs ou défensifs. Les intérêts comptaient plus que les suzerainetés et chacun avait fait preuve d'une prudence compréhensible entre l'Empereur Othon, le roi Jean, le comte de Flandre et le roi Philippe. Ils avaient raison avant cette bataille fortuite ⁴.

Hervé était-il à Bouvines ? et dans quel camp ? Le chapelain du roi, Guillaume le Breton, qui était présent l'accuse d'avoir misé sur la défaite de Philippe, avec tous ceux qui lui cherchaient un contrepoids : *...attirés par des dons et des promesses, Hervé, comte de Nevers, et tous les grands au-delà de la Loire, ceux du Mans, de l'Anjou et de la Normandie [...] avaient déjà promis leur secours au roi d'Angleterre. Ils l'avaient fait en secret cependant... Déjà, s'attendant à la victoire, ils avaient partagé tout le royaume.*

Il y en avait tant, et si puissants, que Philippe dut les ménager, même après sa victoire et l'emprisonnement de Ferrand à Paris : *Quant au comte Hervée, et à d'autres qui lui étaient suspects, quoiqu'il eût pu les condamner comme coupables de lèse-majesté, le roi ne leur infligea aucune punition, si ce n'est qu'il exigea d'eux le serment d'observer au moins à l'avenir fidélité envers lui* (Le Breton, après la liste des prisonniers de Bouvines). Dans le nouveau rapport de forces, ce serment forcé, permet à Philippe de reprendre la main.

Un an après Bouvines et un an avant le débarquement de Louis *le lion* en Angleterre, en 1215, Hervé pense encore à utiliser sa fille unique Agnès (Anne) pour une alliance anglaise et Philippe Auguste l'oblige à la refuser à ses ennemis du moment, nommément, Jean roi d'Angleterre, Thibaud de Champagne, le fils du duc de Bourgogne et Enguerrand de Coucy ⁵. Comme maints autres barons, Hervé n'est ni pour Jean ni pour Philippe, il cherche à prospérer dans l'entre-deux Rois.

En Angleterre, Jean, renié par une partie de ses barons de longtemps maltraités, ceux-ci mettent à sa place le fils du roi de France, Louis (futur *VIII*) qui se justifie par les droits au trône de son épouse, petite-fille de Henry II. Malgré la réprobation du pape et l'excommunication subséquente, Louis *le lion* traverse le canal et vient au secours des rebelles. Hervé, avec ses troupes, participe à l'expédition dont il est l'un des chefs, encore suspecté de trahison, directement à Lincoln, et indirectement en rendant Louis odieux par ses exactions ⁶. Mais les autres pillaient tout

⁴ Si elle ne fut pas sans effets immédiats en Angleterre (révolte des barons et conquête française), elle ne devint décisive en France que bien plus tard, lorsque Bouvines aura reçu le statut d'un combat national fondateur, vengeant par avance les défaites de la guerre de cent ans et la perte de l'Alsace-Lorraine !

⁵ *...quod Agnetem, filiam nostram, nulli trademus in uxorem sine assensu et licencia domini regi, nec maxime alicui filiorum Johannis, regis condam Anglie, nec Theobaldo de Campania, nec filio ducis Burgundie, nec Engerreno de Cociaco et de hoc constituimus plegios erga dominum regem ...* (In: Quantin, p 72).

⁶ Il aurait trahi son roi en levant le siège de Lincoln à l'approche de Jean. Matthew Paris (*Historia Major*) dit de lui qu'il était *de la race de Ganelon* (un traître) 1216 : *une partie*

autant, et Louis se fit haïr tout seul en distribuant aux siens les biens des barons anglais. A la mort de Jean, ces barons se rallient à l'enfant successeur (Henry III) et chassent Louis et ses hommes.

Chez lui, dans ses comtés et à leurs limites Hervé s'active. Semblablement à Pierre dans son comté d'Auxerre⁷, Hervé a fort à faire avec les droits et prétentions de son évêque. Comme ses pareils, il lui oppose les bourgeois. Il procède à des fondations religieuses qu'il contrôle et guerroye contre les anciennes et riches abbayes qui, de leur côté, utilisent toutes leurs armes : droits féodaux, procédures, excommunication, interdit et appel au pape, sans rechigner aux actions militaires.

La position d'Hervé dans le comté de Nevers présentait une faiblesse puisque ses droits venaient de son épouse. Dès 1205, le duc de Bourgogne qui revendiquait certaines terres, avait saisi le pape du *scandale* incestueux que serait le mariage d'Hervé et Mathilde, consanguins au 4^{ème} degré : leurs arrière-grands-mères étaient sœurs (Mahaud et Ide de Carinthie). Le théocrate Innocent III faisant du droit matrimonial une arme politique acérée (cf. Ingelburge), cette attaque n'était pas à négliger, d'autant que les exactions répétées qu'Hervé inflige aux moines de Vézelay

des barons (de Louis) qui demeuraient à Londres firent des courses de cavalerie, ravagèrent toute la province de Cambridge... De là, s'avançant, ils parcoururent les provinces de Norfolk et de Suffolt, les pillant, ainsi que toutes les églises... Fiers de ce succès, les barons rassemblèrent une nombreuse armée et vinrent camper devant le château de Windsor, qu'ils assiégèrent. Celui qui commandait cette chevalerie était le comte de Nevers, de la race du traître Guenelon. Et la Chronique de Dunstable : Hervé tyrannisa les comtés de Hampshire et Sussex qui lui avaient été commis, sans respecter ni les veuves ni les églises au point de faire haïr son seigneur Louis.

⁷ Malgré le mariage de Mathilde (Mahaut), Pierre garde les comtés de Tonnerre et d'Auxerre à titre viager. Il poursuit la lutte qu'il avait commencée à Auxerre en octroyant des chartes (en 1188 et 1194) aux "bourgeois du comte" pour les soustraire à l'évêque, Hugues de Noyers. Par contagion, les "bourgeois de l'évêque" arracheront des droits à celui-ci et, dès 1204, apparaissent des "bourgeois du chapitre" qui prétendent ne relever que de ce dernier. Citons un épisode pittoresque des démêlés de Pierre avec l'évêque. Ce dernier l'ayant puni en plaçant la ville d'Auxerre sous interdit, les habitants se plaignirent que, en les privant de sacrements, on les punissait injustement pour les turpitudes du comte. Aussi l'interdit fut-il aménagé : il ne prendrait effet que les jours où Pierre serait dans la ville. A une de ces occasions, fin 1203, un habitant qui, de ce fait, ne pouvait enterrer son enfant en terre chrétienne, exaspéra tant le comte qu'il fit inhumer le cadavre *dans la chambre de l'évêque et au pied de son lit... L'Evêque voulut avoir raison de cette insulte, il renouvela l'excommunication du Comte et le condamna à déterrer lui même le corps mort, & à le porter en public jusqu'au Cimetière... Le Comte, touché de Dieu, se soumit à cette sentence. Le jour venu qui étoit celui du dimanche des Rameaux de l'année 1204, on vit à Auxerre plusieurs Prélats que l'Evêque avoit mandés, ou qui y avoient été attirés par la nouveauté du spectacle... Tous étant assemblés dans la chambre de l'Evêque, Pierre de Courtenai déterra de ses propres mains le cadavre qui étoit là depuis quelques mois ; puis revêtu d'une simple chemise & les pieds nus, il le porta sur ses épaules jusqu'au Grand Cimetière où il fut inhumé, raconte (ou imagine) l'Abbé Lebeuf (1743, T.2, p130). Le contentieux chauffait plus ou moins selon les circonstances mais toujours les évêques défendirent énergiquement leurs prétentions temporelles et symboliques. Lors de leur entrée à Auxerre, ils se faisaient porter par leurs vassaux (qui, bien sûr, commettaient leurs hommes à leur place). C'était une reconnaissance publique dont l'oubli provoquait des actions en justice ou des persécutions. L'évêque alla jusqu'à l'exiger du Roi lorsque celui-ci eut récupéré Gien ! et plus tard, lorsqu'il racheta le comté au dernier descendant d'Hervé !*

entraînent son excommunication et celle de Mathilde. La paix entre Hervé et Vézelay conditionne l'accommodement et l'arrêt de la procédure. Innocent III fait cesser l'enquête sur le degré de parenté (lettre du 30 mai 1212) et leur accorde rétroactivement une dispense de parenté (lettre du 27 décembre 1213). Par lettres du 12 avril 1213 et du 2 janvier 1214, le pape règle et confirme le traité entre Hervé et l'abbé de Vézelay.

En septembre 1218, les deux époux embarquent ensemble à Gênes pour la cinquième croisade à laquelle le pape avait consacré tant d'efforts. Hervé participe au malheureux siège de Damiette et le quitte prématurément car il lui fallait défendre ses droits. Pierre l'empereur disparu, les comtés d'Auxerre et Tonnerre qu'il tenait en viager devaient retourner à sa fille (donc à Hervé) puisque venus de sa mère. Mais l'évêque d'Auxerre et le frère de Pierre, Robert de Champignelles, le futur *bouteiller*, qui administraient pour lui les comtés s'opposent à cette restitution, l'évêque réclamant ses droits et Robert son héritage. L'affaire est encore embrouillée par le doute sur la mort de Pierre dont le cadavre n'a jamais été retrouvé. Hervé part en guerre et se livre à Auxerre à des violences exagérées qui lui valent une réprimande du pape. Par ailleurs, les comtés sont revendiqués par Philippe et Robert de Namur, issus du second mariage de Pierre. De commissions d'arbitrages en manœuvres, ce contentieux durera longtemps.

L'histoire commune des époux se termine en janvier 1222, quand Hervé meurt dans des circonstances mystérieuses, empoisonné dit-on. Un contemporain le qualifie d'*arc inflexible de justice* et de *tempeste continue de ses ennemis*.

b) la bonne comtesse et ses filles

Mathilde a trente cinq ans. Veuve, comtesse de Nevers, Auxerre et Tonnerre, elle constitue une pièce trop stratégique pour rester exposée aux convoitises. Le Roi lui fait promettre aussitôt (février 1222) de ne pas se remarier sans son consentement et force ses alliés et vassaux à s'engager à la combattre si elle y manque. Comme, en ces temps, une femme peut difficilement gouverner sans le bras armé d'un homme, Mathilde compte sur le mari d'Agnès, son héritière. Mais la mort de la fille en 1225 et du gendre en 1226 la laisse démunie. Aussi épouse-t-elle la même année Guigues (Guy) IV, comte de Forez, par l'entremise de son rival/allié Humbert VI, Seigneur de Beaujeu.

Quinze ans plus tard (1241), Guigues meurt à la croisade des barons (Thibaut de Champagne). Mathilde, inusable comtesse de Nevers, dure encore quinze ans, jusqu'en 1257. Elle survit à deux générations d'héritiers : ce sera son arrière-petite-fille qui lui succédera.



Sceau de la Ctesse Mathilde

Mahaut, *la bonne comtesse*⁸, deux fois veuve, distribue des libéralités, confirme ou accorde des chartes de franchises urbaines (Auxerre 1223, Tonnerre 1224), promulgue des règles de paix rurale, fonde des abbayes, sans cesser d'être en compétition avec les évêques, de guerroyer contre ses vassaux récalcitrants et de se défendre des empiètements des comtes de Champagne et des ducs de Bourgogne.

Examinons sa descendance.

Sa fille unique, Agnès de Nevers-Donzy, pendant sa courte vie (1205-1225), fut d'abord un instrument de la diplomatie paternelle qui, on s'en souvient, l'offrit au petit Henry, fils aîné de Jean roi d'Angleterre (Du Chesne, 1625). Philippe *Auguste* bloqua ce mariage dangereux et, pour circonvenir Hervé et prendre la main sur les comtés, décida de l'unir à l'aîné de son fils aîné, Philippe, roi de France en puissance. Des engagements furent pris, les conventions de mariage signées dans les formes, mais le petit Philippe mourut à neuf ans. L'on renonça à la clause de substitution qui transférerait l'engagement au fils suivant, Louis, futur IX et saint, qui n'avait encore que quelques mois.

Après qu'elle ait ainsi frôlé deux couronnes et trois maris royaux, le roi la donne à l'un de ses seigneurs, Gui de Chatillon, comte de Saint Pol. On l'a vu, ils meurent prématurément, laissant deux enfants en bas âge : Gaucher et Yolande, désormais héritiers de Mathilde qui les recueille et les élève. Gaucher décédé jeune sans postérité, encore une fois, il ne reste qu'une fille, Yolande. C'est quenouille sur quenouille !

Héritière naturelle des comtés, Yolande est mariée au riche et puissant Archambaud IX, seigneur de Bourbon, dont elle a... deux filles,

⁸ La "comtesse Mahaut", à laquelle une exposition permanente est consacrée au château de Druye, base principale des comtes d'Auxerre, offre à la littérature féminine un thème aussi rose qu'est noir celui de "Jezabel" d'Angoulême, *prey to strong passions and ambitions* (Bard) ! La bonne comtesse vs la reine sans conscience ! Un conte pour enfants : *Héritière de l'une des plus grandes familles de France, mariée à 12 ans à Hervé de Donzy, l'ennemi de son père, Mahaut de Courtenay devient néanmoins une femme épanouie et amoureuse (??), soucieuse du bien-être des plus humbles (??). Améliorer la condition des femmes serves de ses comtés fut, pour elle, un souci constant (??)* écrit son admirateur moderne, Hubert Verneret (2002, *Mahaut de Courtenay*).

Mathilde (Mahaut) et Anne (Agnès) qui épousent en même temps (février 1248) les deux premiers fils du duc de Bourgogne, Hugues IV. Du Chesne (1625, p.411) célèbre leur inscription dans la trame utérine des généalogies impériales, royales et princières :

Mahaut (Mathilde) de Bourbon Comtesse de Nevers mariée à Eudes de Bourgogne d'où sont descendus par degrez l'Empereur, le Roy d'Espagne & autres Roys & grands Princes

& ANNE (Agnès) de Bourbon, Dame dudit lieu, femme de Jean de Bourgogne frere puisnay d'Eudes, desquels est venue la maison royale de Bourbon qui tient aujourd'hui le sceptre de France en la personne du Roy Louys XIII.

Mathilde *II du nom* reçoit l'héritage maternel (Nevers, Auxerre, Tonnerre) et Agnès le paternel (Bourbon). La première engendre... trois filles et la seconde... une fille unique ! Aux yeux des contemporains, une telle obstination à ne pas produire de mâles devait avoir l'air d'une infirmité congénitale ou d'une malédiction familiale !

Les filles de Mathilde *II du nom* se marièrent joliment en 1268 :

- Yolande, à Jean *Tristan* (1250-1270), second fils vivant de Louis IX, puis à Robert de Béthune qui, par elle, comte de Nevers, deviendra comte de Flandre ;
- Marguerite, au dernier fils du roi Louis VIII, Charles, Comte d'Anjou et de Provence, qui vient de conquérir la couronne de Naples à l'instigation du pape. Par un incroyable télescopage de générations ⁹, cette arrière-arrière-arrière-petite-fille de Pierre retrouvera en Sicile le dernier fils de son deuxième mariage, l'empereur Baudoin avec lequel la cour de Naples prépare vainement la reconquête de Constantinople (*infra*) ;
- la petite dernière, Alix, à Jean de Chalons, fils de *Jean le sage*, comte de Chalons et seigneur de Salins.

Les trois se disputèrent sauvagement les comtés de Mathilde jusqu'à ce qu'un arrêt du Parlement les départage (1273) : Yolande a Nevers, Marguerite Tonnerre et Alix Auxerre ¹⁰.

⁹ Baudoin (1217-1273), fils posthume de Pierre, naît à peu près en même temps que l'arrière-petite fille issue de son premier mariage, Yolande. Malgré ses malheurs, il vit presque 60 ans et, comme les filles engendrent très jeunes, cela correspond à trois générations :

Pierre x 1184 Agnès de Nevers	Pierre x 1193 Yolande de Hainaut
Mathilde (c.1188 -1257)	
Agnès (1205-1225) x S.Pol	
Yolande (1221 -1254) x Bourbon	Baudoin (1217-1273)
Mathilde (1234-1262) x Bourgogne	
Marguerite (1249-1308) x Anjou (1227-85)	Philippe (1243-1283)

¹⁰ *Robert (de Béthune) & Yolande avoient d'abord prétendu que Nevers, Auxerre, & Tonnerre ne formaient qu'un même Comté. Mais la Cour décida sur ce partage, après qu'il eut été prouvé par une enquête, que ce sont trois Comtés différens. En conséquence, on*

Quant à Agnès de Bourbon, la sœur de Mathilde II, sa fille, Béatrice, épousera (1272) Robert de Clermont, dernier fils de Louis IX qui l'a maigrement apanagé. Elle est ainsi à l'origine des Bourbon-Clermont dont, bien des générations plus tard, un rejeton deviendra Henri IV. Les rois auxquels nos sires adresseront leurs requêtes seront sans le savoir des Bourbon-Courtenay ¹¹!



Des Courtenay aux Bourbon

Malheureuses quenouilles ! Pierre II *du nom* aurait-il eu un fils au lieu d'une fille, les comtés bourguignons seraient restés rassemblés et, pour peu que la biologie et la guerre favorisent les générations suivantes, une lignée de grands Courtenay aurait pu se consolider. Pierre, battu à la première manche, croit prendre sa revanche avec son remariage flamand et toucher un joker lorsqu'il pioche la dignité impériale mais la carte ne vaut rien. Pierre doit tout aux femmes, à sa mère, à ses épouses, à sa fille, et a trop peu en propre. Il perd.

2) Les suites du mariage flamand

Philippe *Auguste*, soucieux de détacher les Flandres de l'Angleterre, avait épousé la fille du comte Baudouin V de Hainaut et de Marguerite I de Flandre, qui meurt en 1190. Pour maintenir le lien, il recycle Pierre, veuf d'Agnès de Nevers (1192), en le mariant (1193) à Yolande, sœur de la Reine défunte.

Tout en restant actif à Auxerre, tant directement que par procuration, Pierre entame une deuxième vie.

Avec Yolande, il retrouve la prolificité paternelle : leur mariage produira dix enfants vivants. Outre les garçons que dévorera Constantinople, six filles dont trois contribueront à la brève diplomatie impériale de Yolande. Parmi les autres, l'une se fera nonne ; Isabelle, épousera Gautier, seigneur de Bar puis Eude seigneur de Montaigu ; Marguerite, Raoul d'Issoudun puis Henri comte de Vianden — cette comtesse de Vianden ne sera pas la moins active.

donna à l'aînée à choisir celui des trois qu'elle voudroit (Nevers). La Cour assigna ensuite à la seconde, qui étoit la Reine de Sicile, le Comté de Tonnerre, qu'elle jugea meilleur que celui d'Auxerre; de sorte que Jean de Challon devint de cette maniere Comte d'Auxerre, du chef de sa femme Alix (Lebeuf, p 179).

¹¹ Un célébreteur tardif des Bourbon (Achaintre, 1825) écrit qu'Archambaud IX baron de Bourbon épouse Yolande, "de Chatillon" par son père. Ce dernier semble en avoir accouché puisqu'aucune mère n'est mentionnée ! Achaintre ne mentionne Courtenay que pour illustrer la déchéance de ceux qui ont *changé ou dénaturé leurs armes*.

Yolande donne à Pierre non seulement des héritiers mais un héritage, le comté de Namur (marquisat d'empire) qu'elle reçoit, 1212, par la mort de son frère Philippe (l'ex fiancé de Mathilde). Son frère aîné, Baudoin, comte de Flandre par sa mère (1194) et comte du Hainaut par son père (1195), sera le premier empereur latin de Constantinople (1204), succédé par son frère Henri, puis par notre Pierre, son beau-frère ¹².

a) calamiteuse dignité "impériale"

Pierre, comte viager d'Auxerre et Tonnerre qui appartiennent à sa fille Mathilde, comte de Namur par sa femme Yolande, n'est rien par lui-même. Il ne résiste pas à la couronne "impériale" que fait tomber sur sa tête la mort de Henri dont il est le mâle le plus proche. En 1217, quand toute la famille part à Constantinople, Yolande confie à son fils aîné Philippe le comté de Namur que lui dispute le comte de Luxembourg.

A partir de ce moment, cinq générations vont s'épuiser à soutenir leur dignité impériale, ce fantôme latin engendré par la prise de Constantinople, l'éviction de l'empereur grec et les partages subséquents entre les Vénitiens et les autres parties pillantes. La quatrième croisade s'est laissée *dévier* par les Vénitiens, intermédiaires obligés entre l'Orient et l'Occident. Le détour par Constantinople pour remettre sur le trône Alexis et Isaac Ange qui, alors, paieraient ce que les Francs doivent à Venise, finit par l'invasion de la ville, incendie, massacres et pillage éhonté (1204). Les Francs élisent "empereur" Beaudoin, inoffensif comte de Flandre et du Hainaut, frère de Yolande, l'épouse de Pierre II. Venise est *seigneur de un quart et demi* de l'empire, l'empereur de un quart et les barons (Montferrat en premier) du reste. Mais le quart de l'empereur est largement en Asie que les Grecs de Nicée défendent bien, et sa suzeraineté sur les barons est toute théorique.

Coupé de l'arrière-pays agraire dont le drainage conditionnait la puissance et même la survie d'une ville géante, l'empereur doit se défendre contre les Grecs (Nicée, Epire), les Bulgares, les "Turcs", les "Tartares" épisodiques et les aventuriers de tous poils. Sans ressources, attaquée de toutes parts, du dedans comme du dehors, déchirée de rivalités, Constantinople, pendant un demi-siècle, deviendra un trou noir engloutissant l'argent et les hommes.

Sans me limiter à Du Cange (1657, *L'empire de Constantinople sous les empereurs français*, éd. Buchon), je lui emprunte le pittoresque de sa narration. Toutes les citations non référencées sont de lui.

Le premier empereur, Beaudoin, *merveilleusement empesché*, ne parvient qu'à exciter encore plus les Grecs contre les Francs et à se faire

¹² Quand l'empereur Baudoin meurt en 1205, Philippe Auguste, toujours désireux de contrôler les Flandres, récupère sa fille et héritière Jeanne pour l'élever à sa cour et la tenir à sa main : en 1212, il la "vend" au fils du roi du Portugal, Ferrand, sans parvenir à s'attacher celui-ci qu'il devra vaincre à Bouvines en 1214.

bêtement battre et capturer par les Bulgares à Andrinople (1205). Son frère Henri le remplace, rétablit la situation militaire, noue des alliances et se concilie une partie de l'aristocratie grecque. Quand il meurt sans héritier (1216), les barons choisissent sa sœur Yolande et son mari, Pierre de Courtenay, proche parent du roi de France et grand personnage lui-même (Auxerre etc.). Pour son malheur, Pierre cède à la séduction d'une couronne *impériale*. Il met des terres en gage pour lever des fonds et part avec de nombreux vassaux et hommes d'armes.

Arrivé à Rome en avril 1217, il veut se faire couronner empereur en anticipation de son sacre à Ste Sophie. A un moment confus de l'Empire Romain Germanique, cette prétention rencontre une vive opposition car un tel sacre impérial par le pape à Rome provoquerait la confusion entre Occident et Orient. Pierre arrache un demi couronnement, informel et hors les murs. Tandis que son épouse et ses enfants gagnent Constantinople par la mer, Pierre et ses hommes, pour payer leur transport aux Vénitiens, assiègent pour eux Duras (Durazzo, aujourd'hui Durrës) sur la côte albanaise. Ils ne parviennent pas à prendre la ville, les Vénitiens les lâchent, et ils tentent d'atteindre Constantinople par les montagnes où ils sont assaillis et vaincus par les Grecs d'Epire : Pierre et beaucoup d'autres sont capturés et disparaissent. Fin de l'empereur !

Reste l'*empéress*e Yolande qui vient d'accoucher à Constantinople d'un Baudouin (1217-1273), le premier et seul latin qui sera jamais *né dans la pourpre*. De concert avec les barons, elle gouverne Constantinople et poursuit la sage stratégie de Henri en utilisant judicieusement ses filles : elle marie Elisabeth à Boril, tsar de Bulgarie ; Yolande au roi de Hongrie, André II Árpád ; Marie à Théodore Lascaris, empereur de Nicée, auquel l'*empéress*e s'allie contre les Grecs d'Epire (Théodore Ange Comnène). Mais Yolande meurt trop vite (1219) : *Après la mort de l'impératrice Yolande... entre les enfants de l'empereur Pierre il n'y avait à Constantinople que le jeune Baudouin qui y avait pris naissance, et n'avait que trois ans au plus, les autres étaient en France où ils possédaient de grandes seigneuries.*

Les barons envoient une députation au fils aîné de Pierre et Yolande, Philippe, comte/marquis de Namur. Ce dernier, qu'il soit ou non tenté, est trop occupé à défendre son propre comté et renvoie les barons à son frère cadet, Robert, que, avec l'assentiment du roi Louis VIII, ils conduisent à Constantinople pour le couronner. Ce Robert va faire preuve d'une rare incapacité. L'oraison funèbre que lui accorde du Cange cingle : *la faiblesse de son esprit et la bassesse de son courage causèrent les funestes révolutions qui arrivèrent de son temps dans l'empire d'Orient, et donnèrent sujet à ses ennemis de s'en prévaloir, et de le dépouiller de plusieurs provinces et places considérables. Ce qu'il fit assez paraître en la facilité qu'il apporta à rompre avec ses voisins au lieu d'entretenir avec eux les traités d'alliance que ses prédécesseurs avaient solennellement contractés.*

Et ce qui montre le peu d'adresse et de conduite qu'il eut dans le maniment des affaires, est qu'il ne put profiter de leurs divisions.

Pis encore (*et ce fut là la dernière disgrâce qui lui arriva et le comble des malheurs qui accablèrent dans la suite l'empire des Français*), au lieu d'adopter une raisonnable stratégie matrimoniale, il se laisse séduire par les charmes de la beauté d'une jeune demoiselle française fiancée à un seigneur bourguignon. Cette aventure pousse au paroxysme la haine que les barons lui vouent pour sa fainéantise : *tous ensemble*, ils s'introduisent chez lui de force, mutilent la fille et noient sa mère. Ulcéré de cette insurrection, il s'enfuit à Rome. Le pape le console et le renvoie. Il meurt au cours de son voyage de retour en 1228.

Baudouin, fils de Pierre II, étant toujours trop jeune (11 ans), les barons choisissent comme Régent le vieil aventurier Jean de Brienne qui s'était fait roi de Jérusalem. Il *trompa l'espérance que l'on avait conçue de sa valeur dont il avait donné des preuves en tant d'occasions*, ne fit rien pendant deux ans puis fit mal et, comme les autres, appela le pape, les rois et l'Europe à son secours et mourut. Il avait réussi toutefois à se faire donner *ad interim* le titre d'Empereur (1231) et à marier sa dernière fille Marie au jeune Baudouin.

Ce dernier a fort à faire pour mobiliser son héritage. En 1237, il revendique le comté de Namur que sa sœur Marguerite a usurpé¹³. Il la chasse au terme d'une guerre sanglante. Voulant en tirer hommes et argent pour se soutenir à Constantinople, Baudouin gage le comté au Roi de France (1238), lequel accepte bien volontiers ce fief qui relève de l'Empire. Le suzerain, le comte de Hainaut, objecte et met la main dessus. Baudouin envoie Marie demander secours au roi de France et occuper Namur (1253), cible de multiples ambitions dont celle, permanente, du comte de Luxembourg. Ce dernier, en 1256, appelé par le peuple révolté, chasse Marie qui ne réussit pas sa contre-offensive.

Du Cange conclut : Il en fut du comté de Namur comme de l'empire de Constantinople, *l'un et l'autre furent perdus pour la maison de Courtenay*. En 1263, Baudouin reconnaît son échec et vend ses droits sur Namur.

Malgré ses efforts, les Francs, coincés dans Constantinople, manquent tellement d'argent que l'empereur, après avoir sacrifié ses terres,

¹³ En 1222 Philippe, comte de Namur, est parvenu à s'accorder avec Luxembourg. Il se joint alors à la croisade albigeoise où, en 1226, il décède de maladie au siège d'Avignon. Son frère Henri lui succède et meurt rapidement. Alors, vers 1228, sa sœur, la plus jeune fille de Pierre, Marguerite, comtesse de Vianden par son mari, se porte héritière du comté de Namur. Ses frères, Robert et le petit Baudouin, sont à Constantinople et la laissent faire, ainsi que ses sœurs, déjà bien pourvues ou trop lointaines. *Ainsi la Comtesse de Vianden, qui à beaucoup d'ambition joignoit les qualités les plus propres à seconder cette passion, eut bientôt disposé toutes choses pour arriver à son but* (de Marne, 1754). Mais le comte de Flandre, Ferrand, enfin sorti de sa prison d'après Bouvines, réclame ce comté et force Marguerite à lui en abandonner une partie (1232). Les mésaventures de Namur ne s'arrêteront pas là.

fondus les toits de plomb pour frapper de la monnaie, vendu la "couronne d'épines" du Christ et autres reliques, doit mettre en gage son fils Philippe chez des prêteurs vénitiens (où il restera plusieurs années) !

A la fin, la situation devient absolument sans issue : manque de moyens de l'empereur, guerre entre Vénitiens et Génois qui s'allient avec l'un ou l'autre des empires grecs ennemis des *latins*, rivalités entre seigneurs latins, alliances antagoniques régionales. Les "Grecs" reprennent Constantinople (1261).

Et même cette fin est ridicule, résultant en partie du hasard d'un souterrain oublié, en partie de l'affolement des Francs qui, cherchant à sauver leurs biens, ne pensent pas à se regrouper pour combattre Strategopoulos et ses maigres troupes¹⁴. Voilà l'*empereur* de Nicée sur le trône de Byzance (Michel VIII Paléologue), ce qui ne lui donne pas pour autant la maîtrise d'un Empire déchiré, menacé par ses voisins et que les Turcs achèveront (1453).

Baudoin s'enfuit en Sicile auprès de Manfred, fils naturel de Frédéric II, qui s'en est fait roi. Celui-ci l'accueille somptueusement et promet son concours *d'autant plus volontiers, que lui-même était engagé dans l'alliance des ennemis de Michel, ayant épousé la fille du despote d'Épire qui était en guerre avec lui depuis plusieurs années*. Baudoin obtient du pape Urbain IV un appel à la croisade que Paléologue neutralise par des pourparlers sur la réunion des deux Eglises. Puis, lorsque le pape dépossède Manfred qui, en conséquence, accepte les secours offerts par Paléologue, Baudoin, déçu, part en France stimuler la reconquête de son empire, distribuant généreusement les fiefs qui lui ont échappé.

Constatant l'inutilité de ses efforts, il voit qu'il n'aura pas de meilleur appui que Charles d'Anjou (1227-85), frère cadet de Louis IX, qui, au nom du Pape, vient de chasser Manfred et a été couronné roi des deux Siciles (1266), héritant de la stratégie orientale qu'impose la géopolitique. Baudoin cède à Charles une grande partie de ses droits sur la Grèce et ils s'allient pour recouvrer l'Empire (Traité de Viterbe, 1267), scellant l'accord en mariant leurs enfants : Philippe de Courtenay, tout juste dégagé des Vénitiens, épousera Béatrice, issue du premier mariage de Charles.

¹⁴ Du Cange : *[Ceux] qui étaient avec lui [Strategopoulos]... se répandent incontinent sans ordre dans toutes les rues, et courent au pillage avec tant de confusion, que si les Français se fussent ralliés, et n'eussent pas pris l'épouvante, ils les eussent tous taillés en pièces... Stratégopule qui se tenait toujours en bataille, ne voulant avancer que bien à propos,... rallia ses gens qui étaient entrés, et obligea les Grecs de la ville à se joindre avec lui bon-gré mal-gré, puis fit mettre le feu en divers endroits de la ville, afin que les Français, étant occupés à sauver leurs femmes et leurs enfants, et ce qu'ils avaient de plus précieux dans leurs maisons, ne songeassent point à prendre les armes pour se défendre; ou du moins fussent obligés de partager leurs soins, les uns travaillant à se sauver du feu, les autres de leurs ennemis. Quant à Baudoin, ayant appris que les Grecs étaient dans la ville, [il] prit la résolution, comme les autres, de se sauver....*

En attendant, les empereurs, Baudoin et Marie, courent l'Europe pour lever des fonds et chercher des soutiens. Ils sont mieux accueillis qu'aidés.

Baudoin meurt (1273) : *après avoir mené une vie pleine d'incommodités et de tracas, depuis ses plus tendres années, sans avoir jamais goûté le repos ou la paix; il la finit pareillement dans les déplaisirs, dépouillé non seulement de la couronne, mais encore de la plupart de ses terres patrimoniales. Son fils Philippe ne fut pas moins héritier de ses disgrâces que de ses prétentions.*

La reconquête subit échecs sur échecs : destruction de la flotte sicilienne par une énorme tempête, insuccès du siège de Berat qui aurait ouvert la route de Constantinople (1281)... Enfin, en 1282, Charles de Naples, *maintenant le souverain le plus puissant d'Europe* (Norwich, p 374), a noué des alliances, reconstruit une armada, rassemblé des soldats. Le succès ne fait plus aucun doute... lorsque les Siciliens se révoltent contre les Angevins et proclament Pierre d'Aragon roi de Sicile. Les Byzantins semblent y être pour quelque chose. L'armée angevine est à présent occupée sur place.

Passons sur les vains efforts de l'empereur Philippe (1243-1283) pour trouver hommes et argent qui le fuient : la réaliste Venise, constatant son incapacité à lever des fonds, l'abandonne et s'allie à Byzance. Le pape lui-même se prononce pour les Grecs lors du concile de "réunification" (Lyon, 1274) ¹⁵.

Philippe échoue même à faire un fils. Malédiction ancestrale ! Encore une quenouille : Catherine.

b) les empérières

L'empérière Catherine (1274-1307), ses parents morts (Béatrice en 1275, Philippe en 1283), est élevée à la Cour de Naples. Elle dépend de son oncle, le roi Charles II, mais aussi du pape, à la fois suzerain du royaume et intéressé à Constantinople, et enfin du roi de France, son seigneur et cousin. Outre ses *grands biens* en France et Hainaut, le titre impérial qu'elle apportera à son mari est un enjeu international. Lorsque, en 1294, elle part en France, sous prétexte de mettre de l'ordre à ses affaires mais, en réalité, appelée par Philippe IV *le bel*, Charles II lui fait promettre de ne pas prendre d'engagement sans son consentement.

¹⁵ Du Cange, T2 : *Entre les affaires importantes qui furent agitées en ce concile il y fut résolu que l'empire d'Orient demeurerait à Michel, malgré les oppositions de Philippe et de Charles* p.9 ...*Nicolas III, qui était parvenu au pontificat le vingt-cinquième jour de novembre l'an 1277, reprit les derniers errements de ses prédécesseurs, et continuant leurs négociations avec Michel, lui envoya ses nonces... pour achever le traité d'union, avec pouvoir de traiter d'une paix entre Michel et Philippe empereur [latin] de Constantinople, et Charles, roi de Sicile, son beau-père* p.12.

Le pape suivant, Martin IV, prend le contrepied et excommunie Michel : *Il procura ensuite une alliance entre la république de Venise, l'empereur Philippe et le roi Charles, pour faire conjointement la guerre à Michel* [Traité d'Orvieto, juillet 1281] p.19.

On pense à la marier à l'empereur grec Paléologue pour unir le fait et le droit. Mais le pape cherche à faire un coup double : *préférant la restauration de cet empire, [il] proposa Frédéric, troisième fils de Pierre, roi d'Aragon, moyennant l'abandon de ses prétentions sur la Sicile. Boniface VIII promit à Frédéric, en échange de la Sicile, de l'aider à conquérir les biens de Catherine. Charles II, alors à Rome, s'offrit même pour aller chercher sa nièce en France, et Boniface VIII envoya des légats pour l'amener en Italie.* Mais, poussée par Philippe IV ¹⁶, Catherine lui répondit que ni Frédéric ni elle n'avaient des terres en quantité suffisante pour avoir la puissance de recouvrer son empire (Petit, 1900).

Le pape, qui regrettait ce refus, et le roi de France fiancèrent alors Catherine (bizarrement), au fils et héritier du roi de Majorque. Le projet va jusqu'à la signature du contrat (1298), mais Jacques renonce à sa couronne pour entrer en religion.

Les choses ne vont pas très bien pour la petite impératrice, malgré l'hospitalité de son cousin d'Artois ¹⁷ et quelques dons du roi, lorsque la mort de Marguerite d'Anjou en 1299 lui permet d'épouser (1301) Charles de Valois, frère de Philippe IV.

Ce Valois, plongé depuis son enfance dans le chaudron méditerranéen (Aragon), ne manque ni d'ambition ni de moyens, quoiqu'il connaisse plus d'échecs que de succès : *il visa toutes les couronnes et n'en obtint aucune*, dit-on toujours à son propos.

Il est déjà connecté aux Angevins de Sicile. Charles II, pour faire la paix avec Aragon, a récompensé son renoncement à cette couronne en lui donnant sa fille, Marguerite, et les comtés d'Anjou et du Maine, dix fois plus grands que le petit Valois. Son nouveau mariage prend la suite du premier, passant de la fille à la nièce.

Flatté par le titre impérial apporté par Catherine, *l'entreprise de Constantinople* lui permettra d'extorquer beaucoup d'argent sous ce noble prétexte. Pour payer ses premiers frais, il commence par se faire donner à vie les biens de son épouse quoique, note Petit, *les dépenses de l'entreprise*

¹⁶ Du Cange : *Le pape Boniface VIII, étant parvenu au pontificat, moyenna un traité de paix entre Charles II du nom, roi de Naples, d'une part; et Jacques roi d'Aragon, et Frédéric son frère, roi de Sicile, enfants de Pierre, roi d'Aragon, usurpateur de cette île d'autre part; par lequel, entre autres conditions, il fut arrêté que Frédéric abandonnerait la Sicile à Charles, et épouserait Catherine, impératrice de Constantinople. A quoi Charles se porta d'autant plus, qu'il croyait que la princesse s'étant obligée à ne se pas marier sans son consentement, consentirait à cette alliance... le pape et le roi Charles, en considération et dans la vue de ce mariage, promirent de fournir à Frédéric cent mille onces d'or dans quatre ans, s'il voulait entreprendre le recouvrement de l' empire... Mais le roi Philippe le Bel qui avait la princesse en sa puissance, ne put se résoudre à cette alliance* p.35-36.

¹⁷ Robert II (1250-1302), comte d'Artois, a trempé dans les affaires napolitaines. Venu secourir Charles I après les *Vêpres siciliennes*, il est à sa mort nommé régent du royaume dont le souverain, Charles II, est prisonnier d'Aragon. Ce comte d'Artois est cousin de Catherine par sa première épouse, Amicie de Courtenay (1250-1275), petite-fille de Robert de Champignelles, le *bouteiller*, qui était le frère du premier empereur dont Catherine est l'arrière-petite-fille.

orientale dussent surtout peser sur le clergé de France et sur le trésor du roi...

Le pape et les rois de France et de Naples consentent au mariage en posant leurs conditions ¹⁸. Allons tout de suite au résultat : pas d'Empire, et une nouvelle quenouille, Catherine II du nom (1303-1346) !

La première Catherine morte (1307), elle reçut *la sépulture ecclésiastique chez les frères Prêcheurs de Paris en présence du roi, des grands, des prélats de France, et du grand-maître du Temple, venu d'outre-mer, qui porta son corps avec d'autres vers le lieu de la sépulture (Chronique de Guillaume de Nangis)*. Les grands honneurs qui sont rendus à sa dépouille s'adressent à son mari et à son titre d'*empérière*, non à son ascendance dont nul ne parle. Elle est *de la proximité du roi*, cela suffit.

L'année suivante, Charles épouse Mahaut fille de Guy IV de Châtillon, comte de Saint-Pol.

Il a raté sa campagne d'Orient (1306-1310), en partie parce qu'il n'en a pas pris la tête et l'a déléguée (Chepoy), en partie à cause des difficultés créées par les Catalans de la *Grande Compagnie* maîtres du Duché d'Athènes. Tout en poursuivant ses préparatifs diplomatiques et militaires ¹⁹, il cherche à se débarrasser du fantôme d'empire en mettant la fille qu'il a eue de l'*empérière* en position d'y prétendre par elle-même. Dès sa naissance, il l'avait accordée au fils de Robert, duc de Bourgogne, dans l'espoir que le duc participerait à la reconquête pour concrétiser les droits que (pour la même raison) l'empereur Baudouin lui avait accordés sur Thessalonique. *La mort de Robert en 1305 détruisit tout l'espoir que cette alliance avait fait concevoir sur l'activité de sa coopération, car Hugues, qui succédait et devait épouser sa fille, était encore enfant...* (Buchon, 1840, p.52-53).

¹⁸ Boniface VIII accorda les dispenses nécessaires, mais sous cette condition que Charles de Valois viendrait d'abord reconquérir la Sicile à ses frais, et abattre ses ennemis en Italie. Charles II consentit au mariage, aux mêmes conditions. Philippe le Bel fit de même, mais en exigeant de Charles de Valois la promesse de revenir dès que les affaires de Charles II seraient en bonne voie, de ne pas entreprendre d'expédition contre Constantinople sans son consentement, et, en cas de guerre, et « que il eust mestier de lui », de revenir le plus tôt possible. En revanche, le pape devait aider Charles pécuniairement, et proclamer solennellement les droits de Catherine sur l'Orient. Charles II renouvela, le 11 mars, la promesse, faite par son père à Baudouin II, de ne pas reconnaître l'empereur grec et Philippe IV donna à Charles de Valois 2.000 l. t. de rente (Petit, 1900). L'exigence papale conduisit aussitôt Valois en Italie où il rançonne les villes à plaisir (notamment Florence), arrache de grosses subventions à Charles II et, après quelques combats en Sicile, fait la paix avec Frédéric II, traité que le pape et Charles II ratifieront avec réticence.

¹⁹ Lorsque, en 1313, ayant passé le fardeau à Tarente, il liquidera l'entreprise, il devra en payer les frais, d'une part, donner des rentes aux chefs de l'expédition, de l'autre, payer toutes les dettes et dépenses. Petit (p.126) dresse un bilan. Les frais se montent à 115.960 livres. Pour y faire face, Charles avait emprunté au roi [...] en tout 70.736 livres. Il restait à payer 45.234 livres, ce que Charles put faire, grâce à un don du roi, en 1313. Rappelons qu'en revanche il avait obtenu du pape 240.000 onces d'or, deux décimes en France et une en Sicile, **ce qui lui laissait encore un énorme bénéfice** sur cette entreprise. L'A. note que une décime est estimée à minima à 250.000 livres.

Le pape et le roi n'ayant pas jugé que Hugues (1294-1315) fût assez puissant et assez vigoureux pour une entreprise de si haute conséquence... et ayant considéré qu'il n'avait aucun avantage pour le voisinage de ses terres et seigneuries, qui étaient très-éloignées de celles de l'empire; jetèrent les yeux sur Philippe, prince de Tarente, fils aîné de Charles II du nom roi de Sicile, et de Marie de Hongrie, sa femme ; lequel possédant l'Achaïe, les villes de Duras et de Canine, et autres, avec l'île de Corfou, du chef de son père, et une grande partie de l'Etolie, du chef de Thamar, sa femme, pour lors décédée, fille du despote Nicéphore, avait un pied dans l'empire et un grand avantage pour y avancer des conquêtes; outre qu'il pourrait être secouru du roi son père... (Du Cange).

Charles favored a match between his daughter and Philip of Taranto in order to combine the prince of Taranto's real authority in the Balkan peninsula with Catherine's claims to the empire (Topping, 1975, p.108).

Mais il faut pour cela dénouer le mariage précédent dont les conventions ont été négociées et signées depuis longtemps. La cour de Bourgogne est réticente. La petite Catherine, reprenant l'argument de sa mère, déclare solennellement (1312) *...qu'elle avait besoin d'un prince puissant, qui voulût et pût dès à présent entreprendre le recouvrement et la conquête de l'empire de Constantinople, qui lui appartenait de la succession de sa mère; ce que le duc de Bourgogne, à ce qu'elle avait appris de gens dignes de foi, ne pouvait pas faire, n'étant ni assez puissant, ni en état d'entreprendre cette conquête.*

Pour obtenir le désistement bourguignon, Charles permute fille et garçon : au lieu de marier sa fille à Hugues, il unit son propre fils Philippe (futur VI) à sa sœur et, en dédommagement, donne à cette dernière l'héritage de Catherine (dont Courtenay). La petite Catherine est libre mais, à part sa prétention impériale, elle est nue. Selon le traité passé en 1313, *Jeanne [de Bourgogne] aurait en mariage et en héritage Courtenay, Chantecoc, et les autres terres que l'impératrice Catherine de Courtenay, seconde femme du comte, avait eues en ces quartiers-là, avec les terres de Brulet et de Blacon, et toutes les autres terres qu'elle avait aux comtés de Flandre et de Haynaut, et aux Quatre-Métiers; lesquelles terres tiendraient nature d'héritage à Jeanne, et aux enfants qui naîtraient d'elle et de Philippe.*

La très jeune empériere épouse gaillardement en 1313 le Prince de Tarente. Leur mariage fut célébré solennellement à Fontainebleau, en présence du roi et de toute la cour en même temps que celui de Jeanne de Bourgogne et Philippe de Valois.

Vers la fête de la Madeleine, le prince de Tarente prit en mariage la fille du comte de Valois et de Catherine sa femme, héritière de l'empire de Constantinople, et emmena avec lui la sœur de cette princesse, quoique jeune, pour la marier à son fils (Chron. G. de Nangis). Ce dernier décédant

prématurément (1215), Jeanne épousera (1218) Robert d'Artois (1287-1342)²⁰.

Philippe semblait un bon tremplin pour sauter sur Constantinople et la petite impératrice en jugea ainsi. Dès sa majorité de douze ans, en 1315, elle s'empresse de ratifier l'abandon de son héritage et fait cosigner sa sœur, pourtant encore mineure. Courtenay contre une armée. Espoir vain ! aucune tentative ne se fera.

Tout ce qu'aura Catherine, c'est la régence de l'Achaïe pour le compte de son fils Robert (1326-1364). Avec son homme de confiance (Acciajuoli), de 1338 à 1341, Catherine tente de reprendre le contrôle de la Morée. *She and Nicholas [Acciajuoli] spent two and a half years in the Morea in a concerted effort, in which money was not spared, to exact obedience from feudatories and to restore the defenses of the principality against the Turks, Catalans, and Greeks*, (Topping, p.126). L'échec les fait revenir à Naples.

Elle se consacre désormais aux intrigues du royaume dont Jeanne a reçu la couronne (r. 1343-82), en tant qu'héritière de son grand-père, le roi Robert I (l'un des fils de Charles II). L'*empériere* ne serait pas sans responsabilité dans le meurtre du premier mari de la reine, André de Hongrie (1345) : *Derrière l'attentat on peut voir la main d'une autre [demi] sœur de Philippe VI, Catherine, ancienne princesse de Morée, impératrice titulaire de Constantinople. Catherine avait épousé le frère du roi Robert de Naples, Philippe duc de Tarente, et aurait voulu voir ses propres fils (Robert, Louis et Philippe) sur le trône de Naples* (Engel, 2008)²¹. L'année suivante, Jeanne en épouse un, Louis de Tarente (†1362), qui aura fort à faire avec l'invasion vengeresse des Anjou hongrois.

La mort de Catherine (1346) transmet à son aîné, Robert (†1364), le titre impérial. Il passera ensuite à son frère Philippe II de Tarente (†1374) et, enfin, au fils de sa sœur, Marguerite, mariée à François des Baux, duc d'Andria : Jacques des Baux (1354-1383), *prince de Tarente et d'Achaïe*, sera le dernier détenteur d'une dignité de plus en plus irréaliste²². Tous ces

²⁰ Robert, le petit-fils de Robert II, évincé du comté par sa tante Mahaut. Il jouit d'abord de la faveur de Philippe VI qui érige en comté-pairie sa terre de Beaumont mais son procès avec Mahaut tourne mal. Passé aux Anglais, il est déclaré traître félon et dégradé. *Sa femme fut enfermée au Château de Chinon [1334]. Outre qu'elle avoit partagé les crimes de son mari, elle cherchoit à exciter des troubles pour le servir... Leurs enfans, innocens, furent enfermés à Nemours, puis à Andely, pour servir d'otages* (Gaillard, 1774, *Histoire de la Querelle de Philippe de Valois et d'Edouard III*, p 230) Ils sont libérés à l'avènement de Jean II le Bon en 1350. *Robert d'Artois est condamné mais Jean comble de faveurs les enfants que l'exilé a eus de Jeanne de Valois* (Cazelles, 1958, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, p 284).

²¹ Engel Pál, Kristó Gyula, Kubinyi András, 2008, *Histoire de la Hongrie médiévale*. Tome II : Des Angevins aux Habsbourgs, Chp.2, PU Rennes.

Pour le contexte angevin, voir Budak Neven, Jurković Miljenko, 2003, "La politique adriatique des Angevins", In: Tonnerre Noël-Yves, Verry Elisabeth, (eds), *Les princes angevins du XIIIe au XVe siècle : Un destin européen*, PU Rennes.

²² Un siècle plus tard, on l'aura tellement oublié que, lorsque Charles VIII exécute son expédition en Italie, rêvant de virer les Aragonais de Naples, les Turcs de Constantinople

Latins s'agitent dans leurs possessions grecques dont les Turcs finiront par s'emparer.

Les Courtenay perdent jusqu'à leur nom. Après Jeanne de Bourgogne (†1349), la terre de Courtenay est baillée en apanage ou en cadeau à différents princes, qui la donnent ou la vendent à leur tour. Vers 1450, elle fait partie des dépouilles de Jacques Cœur qu'Antoine de Chabannes s'attribue. Par sa fille, elle arrive aux Boulainvilliers au profit desquels, en 1563, Charles IX érige la seigneurie de Courtenay en "comté"²³. Ces nouveaux Courtenay voisinent avec les nôtres qui portent désormais les noms d'autres terres, Bléneau, Chevillon, Bontin... Lorsque, après de nombreuses péripéties, vers 1655, Louis de Chevillon (1610-1672) se fera *prince de Courtenay* son titre sera deux fois fictif puisque Courtenay n'est pas à lui.

Le jugement de Gibbon (*les nouveaux Courtenai méritaient peut-être de perdre les honneurs de leur naissance, auxquels, un motif d'intérêt les avait fait renoncer*) n'aborde qu'un aspect de la question. L'autre échappait à ses yeux : un mystérieux hasard fait que ce lignage, fondé sur les femmes, échoue à devenir une dynastie parce que tant de mariages n'engendrent qu'une fille unique et *font quenouille*, comme en punition de l'usurpation initiale ! La généalogie des Courtenay aurait été bien plus brillante s'ils avaient donné leur place aux filles. Ils ne le pouvaient pas et n'en eurent pas l'idée.

Références particulières

- Aimoin, XIIIe, *Grandes chroniques de France*, ed. Paulin Paris, Tome 3, 1837
 Achaintre, 1825, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de Bourbon...*
 Bard Rachel, 2007, *Isabella: Queen Without a Conscience*
 Buchon Jean-Alexandre, 1840, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française en Orient* — 1ère partie Eclaircissemens historiques, généalogiques et numismatiques sur la principauté française de Morée et ses douze pairies
 Clément, 1818, *L'art de vérifier les dates*, T11, p 299 sq, Comtes de Sens et comtes de Joigny.

et, de là, libérer Jérusalem, ceux qui, contre ses conseillers et ses Grands, le poussent à aller jusqu'au bout rachètent pour lui le titre d'empereur... au dernier Paléologue, André, neveu de Constantin XI (Cf. Foncemagne, 1743, "Eclaircissemens historiques Sur quelques circonstances du voyage de CharlesVIII en Italie ; & particulièrement sur la cession que lui fit André Paléologue, du droit qu'il avoit à l'empire de Constantinople", *Mem. AIBL*, 1751, T.17, pp.539sq. ; Haran Alexandre Yali, 1998, "Les droits de la couronne de France sur l'Empire au XVIIe siècle", *Revue historique*, N°605, pp. 71-91).

²³ Les Boulainvilliers transmettent la terre et le nom à leurs héritiers, les Rambures-Courtenay que des lettres de Chancellerie, du 11 Juillet 1687 priveront du titre de comte pour ce qu'il avait été accordé à titre personnel et viager à Boulainvilliers. Pendant tout ce temps, les *gens du Roy* plaident, contre les propriétaires, que la châtellenie est du domaine royal (voir le *Traitez touchant les droits du Roy*, 1670, pp 791 & sq.) : par arrêt du 23 Décembre 1611, elle fut *déclarée ne l'être pas*, jugement confirmé en 1721 (*Conférence de la Coutume de Sens*, Sens, 1787 ; du Fresne Jean [et alii], 1754, *Journal des principales audiences du Parlement*, Livre3, CH XXVII Affaire de la Terre de Courtenay prétendue Domaniale & jugée ne l'être pas, p 444 sq.).

- Cousin, 1684, *Histoire de l'empire d'Occident*, Paris, ch. Vve Cellier, 3^{de} partie
de Lespinasse René, 1868, *Hervé de Donzy*
de Marne Jean Baptiste, 1754, *Histoire du comté de Namur*, Liège, Chez J.F. Bassompierre
du Cange, Charles du Fresne sr-, 1657, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs* (Buchon, 1826, Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, 2 vols)
du Chesne André, 1619, *Histoire des roys, ducs, et comtes de Bourgogne et d'Arles*, chez Sébastien Cramoisy, Paris
du Chesne André, 1625, *Histoire de la maison de Verdy*, Paris, ch. Cramoisy
du Chesne André, 1628, *Histoire des Ducs de Bourgogne*
Grousset René, 1934, *Histoire des Croisades*, T3
Heers Jacques, 2007, *Chute et mort de Constantinople*
Le Breton Guillaume, XIII^e, *Vie de Philippe Auguste*
Lebeuf, Abbé, 1743, *Histoire d'Auxerre*
McGlynn Sean, 2013, *Blood Cries Afar : The Forgotten Invasion of England 1216*, The History Press
Neyen Aug, 1851, *Histoire de la ville de Vianden et de ses comtes*, V. Bück, 1851.
Norwich John Julius, 2002, *Histoire de Byzance (A Short History of Byzantium)*, Alfred A. Knopf, 1997)
Paris Matthew, XIII^e, *Historia Major*, Grande Chronique, Ed. Huillard-Bréholles, 1840, T3 p 129
Petit Joseph, 1897, "Un capitaine du règne de Philippe le Bel, Thibaut de Chepoy", In: *Le Moyen Age— Revue d'histoire & de philologie*, 2^e série, T.1 (tome X de la Collection), pp. 224-239
Petit Joseph, 1900, *Charles de Valois*, Paris, Picard
Rance J. (Abbé.), 1883, *Hugues de Noyers et Pierre de Courtenay*, 1182-1216, d'après un ms de la Bibliothèque nationale, fonds français, 11583, A. Makaire
Topping Peter, 1975, "The Morea, 1364-1460", In: Hazard H.W., Ed., *The fourteenth and fifteenth centuries (A History of the Crusades, volume III)*, University of Wisconsin Press, p 104-140
Verneret Hubert 2002, *Mahaut de Courtenay*